



ICAO

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Dixième réunion du Groupe régional de la sécurité de l'aviation - Région Afrique - Océan Indien (RASG-AFI/10)

7 novembre 2024

Point 4 de l'ordre du jour : État de mise en œuvre des objectifs, cibles et indicateurs de sécurité du GASP, y compris les priorités fixées pour la région RASG-AFI

Leçons apprises par le Sénégal au cours des audits de son système de l'aviation civile par la méthode de surveillance continue du programme universel d'audits OACI de supervision de la sécurité de l'aviation (USOAP)

(Note présentée par Sénégal)

RESUME	
<p>La présente note porte sur les leçons apprises et la stratégie développée par le Sénégal à l'occasion des audits de son système de l'aviation civile par la méthode de surveillance continue du programme universel d'audits OACI de supervision de la sécurité de l'aviation, les priorités et les perspectives pour les années à venir. En effet, depuis la promulgation de la loi n° 2015-10 du 04 mai 2015, le système de l'aviation civile du Sénégal a reçu trois audits:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. un audit en AIG du 17 au 24 août 2016; 2. un audit sur site couvrant les domaines LEG, ORG, PEL, OPS, AIR, ANS et AGA; et 3. un audit ICVM du 17 au 24 avril 2024 couvrant les domaines LEG, PEL, OPS, AIR et AGA. <p>Ainsi, il a été noté les résultats suivants:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. audit du domaine AIG de 2016: 56% ; 2. audit sur site de 2019: 67% ; et 3. ICVM de 2024 : 84,89%. <p>Les difficultés notées à l'issue de ces audits se trouvent dans la mise en œuvre des éléments cruciaux EC 6, EC7 et principalement EC8.</p> <p>Suite à donner au paragraphe 3.</p>	
REFERENCE(S)	<p>Doc 7300, Convention relative à l'aviation civile internationale, 1944</p> <p>Doc 9735</p> <p>Doc 9734, Partie A</p> <p>14^{ième} Conférence de navigation aérienne</p>
<i>Objectifs stratégiques</i>	A – Sécurité, B – Capacité et efficacité de la navigation aérienne

1 INTRODUCTION

1.1 Le Sénégal a subi du 11 au 21 février 2019, le deuxième audit sur site au complet de son système d'aviation civile depuis 2006. Le taux de mise en œuvre de 2006 était de 56,06 % et celui de 2019 prenant en compte tous les domaines est de 67 %. Il faut noter que AIG est le premier domaine audité par l'OACI à la suite de la promulgation de la loi n° 2015-10 du 04 mai 2015 portant Code de l'Aviation civile avec un taux de 56%. Ce taux de 67 % est ramené à 63,26% avec l'introduction des questions de protocole d'audit de 2020.

1.3 Un ICVM (mission de validation coordonnée) du système de l'aviation civile du Sénégal a été réalisé par l'OACI du 17 au 24 avril 2024. Cette activité a concerné les domaines Législation aéronautique de base et règlements d'exploitation spécifiques (LEG), délivrance des licences et formation du personnel (PEL), Exploitation technique des aéronefs (OPS), Navigabilité des aéronefs (AIR) et Aéroports et Aides au sol (AGA).

1.5 En sus, d'autres activités ont été réalisées en 2024. Aussi, des planifications sont faites pour les années à venir.

2. ANALYSE

2.1 Préparation de l'audit ICVM de 2024

2.1.1 Dans le cadre de la préparation de l'audit ICVM (mission de validation coordonnée) du système de l'aviation civile du Sénégal du 17 au 24 avril 2024 plusieurs activités ont été menées par l'ANACIM.

2.1.2 Les responsables des structures concernées de l'ANACIM, principalement, la Direction de la navigation aérienne et des aéroports (DNAA), la Direction de la Sécurité des Vols (DSV) et le pool juridique de l'ANACIM en coopération avec les parties prenantes, ont réalisé les planifications nécessaires en coordination avec les exploitants pour la mise en œuvre du Plan d'Actions Correctrices du Sénégal.

A ce propos:

- des textes législatifs et réglementaires ont été développés;
- des recrutements, formations et qualifications de personnels techniques effectués;
- des inspections/audits réalisés;
- des certifications/homologations menées et ainsi des certificats, décisions d'homologation et agréments délivrés; et
- des suivis de mise en œuvre de plans d'actions correctives effectués.

2.1.3 En sus, pour faire face à cet audit, voire d'autres qui se profilent à l'horizon, des procédures, une application informatique et des décisions connexes ont été élaborées par le Coordonnateur national de surveillance continue (NCCM), ses assistants, ses points focaux et parties prenantes et, approuvées lors des sessions de la Commission d'élaboration et d'amendement des règlements aéronautiques du Sénégal (CARAS) tenues les 14 et 16 août 2023 et aussi d'autres mesures ont été prises.

Le plan d'audit ICVM est approuvé et partagé avec les parties prenantes de l'ANACIM.

A l'issue de cet audit le taux de mise en œuvre effective est de 84,89%

Ainsi, le Sénégal satisfait aux objectifs du plan mondial pour la sécurité de l'aviation civile fixés à 75% pour 2024. Il est aussi classé parmi les meilleurs dans la zone UEMOA et en Afrique.

2.1.4 Missions d'assistance technique du Bureau régional de l'OACI à Dakar et de l'Unité régionale pour la Sécurité de l'Aviation civile (URSAC) et autres Etats partenaires du Sénégal

Il faut noter que l'ANACIM a développé une stratégie efficace avec le concours du Bureau régional de l'OACI à Dakar, de l'Unité régionale pour la Sécurité de l'Aviation civile (URSAC) et de certains Etats. En effet, le Bureau régional de l'OACI à Dakar a réalisé plusieurs missions de sécurité (ROST) au Sénégal pendant les préparations de ses différentes missions d'audit CMA-USOAP de l'OACI.

Aussi, les experts de l'URSAC ont réalisé plusieurs missions pour appuyer le Sénégal dans le cadre de la préparation des audits CMA-USOAP.

La Côte d'Ivoire a mis à la disposition du Sénégal des experts pendant la mise en œuvre du processus de certification de l'Aéroport international Blaise DIAGNE Dakar-Diass. Le Togo a également mis à la disposition du Sénégal un expert lors de la mise en œuvre du processus de certification des compagnies aériennes nationales (Air Sénégal SA et Transair).

Ce résultat représente les efforts consentis par:

- l'ANACIM en matière de supervision de la sécurité sur les exploitants aériens, en établissant et en mettant en œuvre la législation aéronautique de base (Code l'aviation civile, décrets et arrêtés), les règlements aéronautiques du Sénégal (RAS), l'organisation du système, la formation et la qualification du personnel, les guides à l'industrie, en certifiant les exploitants et en assurant la surveillance continue et la résolution des problèmes de sécurité;
- pour les exploitants aériens (ASECNA, LAS, AIBD, Compagnies aériennes : AIR SENEGAL, TRANSAIR, ARC EN CIEL, HELICONIA etc.... Sociétés d'assistance : 2AS, AHS, SHS et OFA, OMA, EMAIR, etc....), en mettant en œuvre les normes et pratiques recommandées édictées par l'ANACIM suite aux inspections, audits et certification/homologation etc...; et;
- le BEA en menant les enquêtes et analyses pour la sécurité de l'Aviation civile du Sénégal, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.
- En perspective, un prochain ICVM permettra à l'Etat du Sénégal de rehausser à nouveau son taux de mise en œuvre effective global (EI global). Ceci renforcera d'avantage le niveau de sécurité du système de l'aviation civile du Sénégal et par conséquent, augmentera la confiance des usagers aériens et ainsi continuera à participer au développement de l'économie nationale, voire régionale.

2.2 Évolution de l'approche de contrôle continu du programme universel d'audits de sécurité (USOAP CMA).

Faisant suite aux délibérations de la quatorzième conférence de navigation aérienne tenue à Montréal, au Canada, du 26 septembre au 06 octobre 2024, une nouvelle édition 2024 des questions de protocoles (PQs) d'audit CMA-USOAP intégrant des PQs du programme national de sécurité de l'Etat et du système de gestion de la sécurité (PNS/SGS) est publiée au mois de septembre 2024.

Ces questions de protocole seront applicables en 2025.

2.3 Poursuite des travaux et Progrès réalisés dans les domaines ANS, AIG ET SGS/PNS en 2024 au Sénégal

Les progrès suivants ont été enregistrés pour le système. Il s'agit:

- du Renseignement des Plans d'Actions Correctrices (PAC) ANS à 71%;
- du Renseignement des PACs AIG à 27%;
- du Renseignement SAAQ à 100%;

- de la Prise en compte des Amendements de l'OACI et mise à jour régulière des CCEFOD;
- de la Collecte d'éléments de preuve pour le renseignement de l'autoévaluation de l'OLF, pour ANS; et
- de la Collecte d'éléments de preuve pour le renseignement de l'autoévaluation de l'OLF, pour AIG; et
- de la Finalisation de documents dans le cadre du SGS/PNS, notamment, la politique de sécurité de l'ANACIM

Le Sénégal a reçu une mission de la DGAC française pour l'appui dans les domaines PEL, OPS et AIR du 8 au 12 juillet 2024. Le Sénégal a aussi reçu une mission d'audit des AAMAC du CCS de Dakar dans le cadre des recherches et sauvetage du 20 au 24 novembre 2023. Dans le cadre du Programme AFI-CIS de la CAFAC, le Sénégal a reçu une assistance technique d'inspecteurs AFI-CIS dans les domaines AIR, OPS et PEL, pour la préparation de l'audit sur site de 2019.

2.4 Attentes appui au Sénégal années à venir

Les domaines et éléments cruciaux identifiés et nécessitant une amélioration sont les suivants:

- A. Domaines: AIG, AGA, OPS, PNS/SGS
- B. Eléments cruciaux: EC 6, EC7 et EC8

2.5 Priorités et perspectives

Les priorités suivantes ont été définies pour le système. Il s'agit:

- du Renseignement des Plans d'actions correctrices (PAC) dans les domaines LEG, PEL, OPS, AIR et AGA dans les délais et ensuite révision régulière;
- de la mise à jour et poursuite du renseignement des PACs ANS;
- de la mise à jour et poursuite du renseignement des PACs AIG;
- de la collecte d'éléments de preuve pour le renseignement de l'autoévaluation de l'OLF, pour des domaines ANS, AGA et AIG ;
- de la mise en œuvre du Plan national pour la Sécurité de l'aviation (NASP) (2024-2026 pour le Sénégal);
- de la mise à jour du Plan national de Sécurité (PNS);
- de l'intégration dans les checklists d'inspection et la mise en œuvre des questions de protocole d'audit PNS/SGS; et
- du suivi régulier de la mise en œuvre des SGS des prestataires de services.

2.6 Perspectives

En perspective, le Sénégal envisage de demander une activité de validation dans le domaine ANS en 2025; et plus tard un Audit complet de tous les domaines.

3 SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION

3.1 La réunion est invitée à:

- prendre note des informations fournies dans la présente note de travail;
- encourager les Etats à développer des stratégies d'assistance technique pour progresser dans tous les domaines avec les Partenaires possédant plus de compétences;
- encourager les Etats à développer des mécanismes de contraintes pour la résolution des problèmes de sécurité (EC 8); et
- encourager l'OACI à appuyer les Etats pour disposer des outils leur permettant de mettre en œuvre l'élément critique 8.